

Lille, le 26 FEV. 2016



ET DE LA RECHERCHE

le Recteur de l'académie de Lille

à

Madame Karine BOULONNE secrétaire académique SNES-FSU

objet : service des professeurs d'allemand rentrée 2016

secrétariat général bureau du dialogue social et des instances (BDSI)

affaire suivie par:

Stéphanie Genève 03 20 15 63 08 dialoguesocial@ac-lille.fr stephanie.geneve@ac-lille.fr

cité académique Guy Debeyre 20 rue Saint Jacques BP 709 59 033 LILLE Cedex Dans votre lettre ouverte en date du 8 février, vous souhaitez me faire part de votre inquiétude quant aux modalités de service des professeurs d'allemand de l'académie de Lille à la rentrée 2016 dans le cadre de la réforme du collège, réforme à laquelle votre organisation syndicale rappelle son opposition. Vous affirmez que l'information à destination des personnels est insuffisante et que des pressions sont exercées par mes services et en EPLE.

En réponse, je souhaite porter les éléments suivants à votre connaissance.

L'intervention des professeurs d'allemand dans le 1<sup>er</sup> degré ne reposera que sur le volontariat. Néanmoins, les volontaires ne pourront intervenir que dans les écoles repérées par les inspecteurs d'académie directeurs académiques des services départementaux de l'éducation nationale (IA-DASEN), en raison de la faiblesse des ressources en professeurs des écoles (PE) habilités. Les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré seront prioritairement mobilisés au cycle 3, mais ils pourront également, en l'absence de PE habilité, intervenir en cours préparatoire (CP). L'engagement des professeurs volontaires devra donc s'inscrire dans la durée. De plus, certains volontaires pourront participer à l'encadrement de stages pour former les professeurs du 1<sup>er</sup> degré intéressés par l'enseignement de l'allemand.

Une enquête est menée actuellement, auprès des principaux de collège uniquement. Elle porte sur le service de leur(s) enseignant(s) d'allemand et a pour objectif de recenser et d'anticiper les éventuelles difficultés (complément de service à donner, ....). A cette enquête est jointe la liste des écoles concernées par la diversification en CP et CM2, afin d'assurer les bi-langues de continuité dans les collèges afférents. L'enquête fait explicitement référence au volontariat pour un tel service. Ainsi, aucune pression n'est exercée et ne sera exercée sur les professeurs d'allemand.



Par ailleurs, je rappelle que l'évolution de la carte des langues a fait l'objet de nombreux et riches débats : la commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères (CAELVE), qui n'avait pas été réunie depuis 2011, a été réactivée et s'est tenue le 4 novembre 2015. A ma demande, les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais ont également organisé un groupe de travail les 7 et 8 janvier. Le CTA du 19 janvier, tout comme les CDEN et les CTSD, avaient également ce point à leur ordre du jour.

Enfin, l'académie va engager, avec l'appui des professeurs d'allemand, une campagne de communication pour promouvoir cet enseignement, tant au niveau des élèves que des familles. L'objectif est bien de relancer l'allemand, en recréant un parcours complet dans le 1<sup>er</sup> degré et en s'appuyant sur la solidarité entre germanistes du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré. Ainsi, dans le département du Nord, une douzaine d'écoles s'est engagée dès cette année à proposer l'allemand en CM2 et à assurer l'anglais dans le cadre d'une discipline non linguistique (DNL).

Luc JOHANN

<u>copie</u>: Messieurs les directeurs académiques des services départementaux de l'éducation nationale du Nord et du Pas-de-Calais.